



P.12

Notre carnaval a 35 ans !

P.6

Don de sang

P.10

Réserve
naturelle

P.11

Voitures
partagées

P.14

Moins de stress

P.8

Frelons asiatiques



LE MOT DU BOURGMESTRE

Le débat démocratique, où, quand et comment ?

La vie d'une commune est loin d'être un long fleuve tranquille. Entre les enjeux du futur, les options politiques, les contraintes financières, les besoins de la population, les activités proposées et les aménagements de nos rues et espaces verts, les décisions prises par les instances communales brossent un large éventail de matières.

Etre mandataire public c'est l'expression d'un choix d'entrer en politique et le résultat d'une confiance accordée par les électeurs. C'est une opportunité de travailler pour le bien-être de ses concitoyens et le développement de sa commune. Le Conseil communal reste le lieu par excellence du débat démocratique. Les séances sont ouvertes au public et annoncées sur le site Internet de la Ville : quelques citoyens y assistent fidèlement, rejoints par d'autres au gré des séances et des sujets qui y sont abordés. Les séances sont maintenant filmées et transmises en direct ou en différé sur notre page Facebook. Cela permet à plus de citoyens de suivre toute la séance ou de choisir les interventions qui les intéressent. Le débat est sain, il permet à tout le monde de s'exprimer, d'argumenter et à chacun de conforter ou de faire évoluer ses opinions. Le débat est sain à condition de ne pas viser les personnes mais bien les idées et les programmes proposés. Le débat est sain quand il a lieu au Conseil communal ou lors de réunions qui ont un cadre bien défini. On observe que les échanges d'affirmations voire d'accusations se déplacent souvent sur les réseaux sociaux ; c'est évidemment un droit pour chacun d'exprimer ses opinions mais est-ce vraiment là où s'exprime le mieux le débat démocratique ? La sérénité et la contradiction sont rarement présentes dans ces échanges. Le respect des personnes en est tout autant absent, alors que toute personne mérite le respect, y compris bien sûr les mandataires politiques.

Les réseaux sociaux ne sont pas le seul moyen de s'exprimer quand on veut participer à la vie de sa commune. S'informer, c'est le premier geste à faire pour contribuer à la vie de sa commune. Chacun peut le faire, et vous le faites en lisant ce journal d'information communale. Participer, c'est la seconde étape, et c'est possible via les réunions d'informations, les enquêtes publiques, les commissions ouvertes aux citoyens, le budget participatif annoncé en 2026, ... C'est possible également en prenant contact avec l'un des 25 conseillers communaux qui sont à l'écoute de chacun et dont les coordonnées sont renseignées sur le site Internet de la Ville. Participer, vous êtes également très nombreux à le faire via le panel très riche d'associations en tout genre et les activités mises en place à tout moment de l'année dont ce journal se fait l'écho.

Participer, c'est aussi prendre part et renforcer la cohésion sociale et le vivre ensemble dans notre commune. En ce mois de mars, c'est de la plus belle des manières que ce vivre ensemble est mis en lumière et en musique : c'est le retour du Carnaval qui va animer nos rues et dont on fête les 35 ans d'existence ! Un grand merci à tous les acteurs du Carnaval : les organisateurs, les Gilles, les Dames et autres participants qui vont battre le pavé au son des tambours ou défiler lors du cortège, les nombreux bénévoles qui assurent la sécurité de tous et nos ouvriers qui restaureront la propreté de nos rues quand la fête sera finie. Bon Carnaval à tous !

GÉRARD COURONNÉ
BOURGMESTRE



À LA DÉCOUVERTE DU SÉNAT



Le 21 mars prochain, la section locale des Engagés de Genappe vous propose une immersion exceptionnelle au cœur de notre démocratie fédérale. Nous aurons le privilège d'être accueillis au Sénat par son Président, Vincent Blondel, qui nous fera personnellement découvrir ce lieu emblématique de la vie politique belge. Une occasion rare de mieux comprendre le rôle du Sénat, ses missions actuelles et les enjeux institutionnels qui façonnent l'avenir de notre pays. Au-delà de la découverte architecturale et historique du bâtiment, cette visite sera surtout un moment privilégié d'échange et de réflexion sur le fonctionnement de nos institutions. Comprendre comment se construisent les décisions au

jourd'hui, c'est aussi mieux saisir les défis de demain.

La matinée se prolongera par un moment convivial dans un restaurant situé à proximité du Sénat. Un temps pour partager, échanger et tisser des liens dans une ambiance chaleureuse. Que vous soyez passionné(e) de politique, curieux(se) de découvrir les coulisses du pouvoir ou simplement désireux(se) de vivre une expérience enrichissante en bonne compagnie, cette sortie est faite pour vous. Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire sans tarder. Nous espérons vous retrouver nombreux pour cette belle journée placée sous le signe de la découverte, du dialogue et de la convivialité.

Infos et contacts :

Le prix de l'excursion est fixé à 45 € par personne à verser sur le compte des Engagés de Genappe BE34 7320 1097 4690. Ce montant comprend le transport aller-retour en car ainsi que le repas au restaurant boissons non comprises. Inscriptions obligatoires au 0474/79.76.96

Programme de la journée
9h00 : Embarquement en car, Place de Mercurey à Vieux-Genappe
9h15 : Embarquement en car, Place de la Gare à Bousval
10h30 : Accueil au Sénat
12h00 : Fin de la visite
12h30-14h : Repas au restaurant
14h-16h : Temps libre à BXL
17h : Arrivée à Genappe

DES LOGEMENTS ACCESSIBLES POUR TOUS



Ecolo Genappe encourage la création de logements accessibles pour tous. En effet, notre commune en manque cruellement. Pour beaucoup de citoyens, ne plus trouver de logement est devenu un véritable drame silencieux.

Pour répondre à ce défi, nous souhaitons nous inspirer d'une initiative récemment lancée par la Ville de Wavre. Leur objectif : créer des logements accessibles pour les allocataires sociaux, tout en brisant l'isolement de certaines personnes âgées. Une formule gagnant-gagnant, simple à mettre en place et sans coût pour l'autorité publique.

Concrètement, il s'agit de favoriser la cohabitation entre des propriétaires, bien souvent des aînés disposant d'une chambre libre et des allocataires sociaux. Le dispositif est encadré par plusieurs étapes : la visite du logement par l'autorité publique pour garantir les conditions d'habitabilité, la rencontre entre le propriétaire et la personne candidate, puis la signature d'une « convention d'occupation précaire ». Cette convention est validée par le collège communal, qui autorise ensuite une domiciliation en tant qu'« isolé ». Le nouvel

occupant quant à lui, participe aux différents frais d'occupation de la chambre.

Ecolo Genappe souhaite s'inspirer de l'initiative de Wavre, d'autant plus que les aspects juridiques ont déjà été analysés par Wavre. Cette formule permet de préserver les avantages sociaux tout en garantissant un cadre légal clair.

Dans un contexte où de nombreuses maisons sont sous-occupées, où les logements locatifs à bas prix sont rares et où le logement public manque à Genappe, cette approche nous paraît particulièrement adaptée.

Enfin, avec le vieillissement de la population, la question devient encore plus urgente : selon l'IWEPS (Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique), plus de 40 % des citoyens vivront seuls en 2040. Et 2040, c'est dans 14 ans...

Infos et contacts :

Ville de Wavre <https://www.wavre.be/habitat-solidaire-generationnel>
Groupe Ecolo : info@genappe.ecolo.be



MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08
pftaburiaux@skynet.be
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis
1470 Ways

COLLÈGE COMMUNAL



GÉRARD COURONNÉ
BOURGMESTRE

Téléphone: 0475/42.70.17
Mail: gerard.couronne@genappe.be

Compétences: Finances – Budget, Etat-civil / Population, Sécurité (Police et Partenariat Local de Proximité (PLP), Coordination du Plan Stratégique Transversal (PST), Participation citoyenne, Economie, Communication.



STÉPHANIE BURY
1ÈRE ECHEVINE

Téléphone: 0477/46.72.14
Mail: stephanie.bury@genappe.be

Compétences: Enseignement, Petite enfance, Accueil Temps Libre (ATL). Ecole des devoirs, Académie de Musique, Danse et Arts de la Parole, Informatique, Plan de Cohésion Sociale (PCS) : Conseil communal des enfants, Place aux enfants, Jumelages, Gens du voyage..., Commune Hospitalière, Agriculture.



CHRISTOPHE BALESTRIE
2ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0495/90.75.86
Mail: christophe.balestrie@genappe.be

Compétences: Sports, Infrastructures sportives, Santé (Domus, Handi-contact, Coup de pousse, Volontariat.), Culture, Le 38 , Bibliothèque, Asbl des salles communales, Bien-être animal, Seniors.



BENOÎT HUTS
3ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0474/79.76.96
Mail: benoit.huts@genappe.be

Compétences: Aménagement du Territoire, Urbanisme, Sentiers, Rénovation urbaine, Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Cimetières, Territoire de mémoire, Petit patrimoine, Cultes et laïcité, Associations patriotiques, Tourisme, Biodiversité.



ETIENNE LEGRAND
4ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0479/29.68.76
Mail: etienne.legrand@genappe.be

Compétences: Travaux, Voiries, Bâtiments communaux et propriétés communales, Charroi communal, Régies, Mobilité.



MICHAËL ROUFFIANGE
5ÈME ECHEVIN

Téléphone: 0476/73.47.44
Mail: michael.rouffiange@genappe.be

Compétences: Environnement et transition environnementale, Espaces verts, Espaces publics (+ été solidaire), Propreté-Gestion des déchets, Infrastructures de quartier, Festivités (et gestions de matériel), Mouvements de Jeunesse, Maison des jeunes, Plaines de vacances, Gestion des cours d'eau + gestion dossiers inondations, Transition énergétique, Commerces – PME.



ANNE-SOPHIE HAYOIS
PRÉSIDENTE DU CPAS

Téléphone: 067/64.54.50
Mail: anne-sophie.hayois@genappe.be

Compétences: Présidence du CPAS, Logement, Emploi.

DÉCISIONS DU CONSEIL

24/02/26

Affaires générales

- Prise d'acte des différentes actions mises en place en faveur du bien-être animal pour la Ville de Genappe ;
- Approbation de la charte de nourrissage des chats sur le territoire de la Ville de Genappe ;

Environnement

- Approbation du règlement d'ordre intérieur sur l'organisation du « Marché des producteurs et artisans locaux » ;
- Avis positif à l'installation de caméras de surveillance fixes temporaires destinées à la lutte contre les infractions environnementales ;
- Approbation du règlement relatif à l'octroi d'une prime communale destinée à encourager l'utilisation de langes lavables sous certaines conditions ;

Finances

- Prise d'acte des décisions de l'autorité de Tutelle d'approbation pour le Budget 2026, services ordinaire et extraordinaire ;
- Approbation du règlement établissant une taxe communale sur la force motrice pour les exercices 2026 à 2030 ;
- Approbation du règlement établissant une redevance lors du Marché des producteurs et artisans locaux ;

Secrétariat général

- Prise d'acte de la démission de la conseillère communale Madame Ludivine Brocca ;
- Prestation de serment d'un nouveau conseiller communal Monsieur Benoît Moreau ;
- Octroi d'une délégation de pouvoir en matière d'opérations mobilières et d'opérations immobilières vers le Collège communal ;
- Désignation de Madame Isabelle Piette en qualité de déléguée de la minorité à la Commission communale mixte "Cadre de vie, chemins et sentiers" ;
- Désignation de Madame Sarah Hermans en qualité de déléguée de la minorité à la Commission communale mixte "Agriculture" ;
- Désignation de Monsieur Vincent Girboux en qualité de délégué de la minorité au Comité de concertation Ville/CPAS ;
- Désignation de Madame Isabelle Piette en qualité de déléguée de la minorité de l'Intercommunale inBW ;
- Renvoi à un groupe de travail du projet de motion déposé par le groupe Ecolo sur l'avant-projet de loi permettant des visites domiciliaires sous certaines conditions ;

Urbanisme

- Approbation de l'élargissement de la voirie publique à rue Point du jour à Bousval ;
- Approbation du projet d'acte de déclaration de prescription acquisitive en matière de création de voirie par usage du public à Ways ;
- Approbation du bâtiment situé rue de Bruxelles, 14 à Genappe et fixation des conditions et des modalités de la mise en vente ;
- Approbation du projet de convention annuelle pour la location d'un espace destiné à l'entreposage de matériel roulant du service des Travaux.

CRÉATION D'UN BESTIAIRE À L'ÉCOLE COMMUNALE DE LOUPOIGNE



Mais qu'est-ce qu'un bestiaire ?

Chaque élève de la classe de 3e et 4e a imaginé sa propre création fabuleuse et l'a présentée en écrivant un texte descriptif.

Ensuite, chaque texte a été transmis à une illustratrice afin

qu'elle puisse donner vie à chacune de ces créatures.

Enfin, ces illustrations ont été transmises à la relieuse pour réaliser un recueil comprenant le magnifique travail des enfants !
Un travail enrichissant jonglant

avec vocabulaire, lecture, écriture, imagination...

Ce chouette travail pourra être consulté à la bibliothèque de Genappe en fin d'année scolaire.

Merci à Anaëlle et Virginie pour leur travail avec nos élèves.

LES JEUNES EN ACTION !



Cette année encore, le budget participatif lancé par le GAL Pays des 4 Bras et le 38 à destination des jeunes a fait émerger des projets portés par celles et ceux qui inventent des lieux de rencontre et bousculent le quotidien. Des projets ancrés à Genappe, les Bons Villers et Villers-la-Ville, nourris de créativité et d'une grande envie de faire ensemble ! Après analyse des candidatures au sein du comité de sélection, cinq projets se sont démarqués. Cinq idées fortes, collectives, réalisables, et surtout porteuses de sens pour les jeunes du territoire. Voici donc les projets qui verront le jour en 2026, accompagnés par le 38 et le GAL Pays des 4 Bras :

Black 7 Forever – Jeunes talents de la mode
Le projet Black 7 Forever est porté par un groupe de jeunes du centre de la Croix-Rouge. Il vise l'organisation d'un défilé de mode mettant en avant des créations réalisées à partir de vêtements de seconde main. Les pièces sont conçues à par-

tir de dons ou d'achats en ressource, puis transformées à l'aide de peinture textile et de découpes d'inspiration urbaine.

Du champ à l'école, une louche à la fois
Ce projet, porté par l'Eco-Team de l'école NESPA, vise à instaurer une distribution hebdomadaire de soupe à base de produits locaux et de saison. Il a pour objectif de sensibiliser les élèves à une alimentation équilibrée tout en favorisant les échanges au sein de la communauté scolaire.

Convention fantastique de Genappe
La convention fantastique de Genappe est un événement porté par un collectif de passionné-e-s des univers de l'imaginaire. Elle réunit le fantastique, la fantasy, la science-fiction et le médiéval-fantastique, et s'adresse à un public varié, des familles aux amateur-ric-e-s plus averti-e-s. L'objectif est de proposer un temps culturel accessible,

tout en dynamisant la vie locale et en favorisant les partenariats.

De la graine dans l'assiette – Amarage
Porté par Amarage en collaboration avec le site d'Agricoeur, ce projet propose aux jeunes de participer à l'ensemble du processus alimentaire, depuis la culture des légumes jusqu'à la préparation d'un repas. Les jeunes prennent part aux activités de maraîchage, puis cuisinent les produits récoltés avant de les servir dans un restaurant social.

Zone Créative
Ce projet est porté par un collectif de jeunes de 12 à 17 ans passionnés de culture hip-hop. Il consiste en l'organisation d'un camp résidentiel dédié à la pratique du rap, de la danse, du graffiti et de la vidéo, encadré par des intervenants spécialisés. Le projet valorise la création collective et le travail de groupe, avec une diffusion des productions sur l'ensemble du territoire.

UN PARCOURS D'ARTISTES À HOUTAIN-LE-VAL



Après plusieurs éditions du parcours d'artistes à Glabais, le 38 a envie de faire voyager le projet. Prochaine halte : Houtain-le-Val ! Si l'événement est prévu du 11 au 13 septembre 2026, il se prépare dès maintenant. Vous êtes artiste et vous voulez postuler ?

Vous habitez à Houtain et vous seriez d'accord d'ouvrir votre maison et d'accueillir un.e artiste et ses créations le temps d'un week-end ?

Infos et contact :
Cécile : cecile@le38.be ou au 067/77 16 27.

ROUE LIBRE : UNE APRÈS-MIDI POUR LES PARENTS D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP



Vous avez un enfant en situation de handicap (jusqu'à 21 ans) ? Le 38 organise une après-midi d'activités qui devrait vous parler.

Programme de la journée
De 14h à 17h : stands d'informations et de soutien d'associations travaillant autour du handicap, qui répondront à un maximum de questions de parents d'enfants en situation d'handicap. Accès libre.
De 14h à 17h : espace ludique et créatif pour les enfants, encadré par des animateur-ric-e-s expérimenté-e-s pour permettre aux parents de profiter des stands et des échanges en toute sérénité. Sur inscription.

De 14h30 à 15h30 : café/papote pour les parents, un moment d'échanges et de partages d'expériences animé par un.e expert.e du terrain, autour d'un café ou d'un thé et de douceurs sucrées. Sur inscription.

En partenariat avec la Ville de Genappe, l'AVIQ et « L'univers de Raph ».

Informations :
Samedi 4 avril 2026
De 14h à 17h au 38
Gratuit
Inscription indispensable pour l'espace ludique et le café/papote sur www.le38.be

L'HUMOUR AU COEUR D'UNE SOIRÉE STAND-UP



Le temps d'une soirée, six humoristes se succéderont sur scène, chacun.e présentant un extrait de son spectacle. L'occasion de découvrir de nouveaux talents et de partager un moment vivant. Six univers,

six styles différents, et autant de regards singuliers sur l'humour belge : « What The Fun », c'est la nouvelle vague de la scène comique francophone ! Dans le cadre de « La Langue Française en Fête 2026 ».

Infos et contact :
Soirée stand-up
Jeudi 26 mars
À 20h chez Sage, rue Dernier Patard 1 à Genappe. 5€
Réservation indispensable sur www.le38.be

DU SLAM
AU 38



Ami·e·s des mots et de la poésie, la scène ouverte du 38 n'attend plus que vous ! Cette première scène slam 2026 s'ouvrira sur un spectacle pétillant signé Louis La Malice, un duo breton plein d'épices ! Charles Louis et Malice, deux slameuses à la verve joyeuse, offriront un miroir poétique, fantaisiste et sensible au monde qui les entoure.

La soirée se poursuivra avec une scène ouverte où tout le

monde est invité à prendre le micro.

Atelier d'écriture slam gratuit et ouvert à toustes avant la scène ouverte.

Infos et contacts :
Vendredi 17 avril
Atelier d'écriture de 17h30 à 19h. Soirée slam à 20h
Au 38. Gratuit. Réservation indispensable pour l'atelier d'écriture sur www.le38.be

DEUX STAGES POUR
FÊTER LE PRINTEMPS



Ce printemps, au 38, on fait éclore la créativité ! Deux stages invitent petit.e.s et grand.e.s à créer, expérimenter et s'exprimer, entre nature, dessin et imagination, dans une ambiance joyeuse et inspirante.

« Art et nature », de 4 à 12 ans
(Pour les activités créatives plus techniques, les enfants sont rassemblés par groupes : de 4 à 7 ans et de 8 à 12 ans)
La nature est un formidable terrain pour créer, explorer, dessiner ! Nous profiterons des balades dans les bois pour glaner des matières et puis, nous te montrerons comment fabriquer tes fusains, tes pincesaux originaux et même des peintures végétales. Sculpture, volumes, dessins, peintures seront au programme. Animé par Mélanie Mertens et Malvina Reyns
Du 27 au 30 avril 2026, de 9h à 16h (garderie gratuite de 8h30 à 17h) - 100 €

« Crée ton carnet d'histoire », de 4 à 12 ans
(Pour les activités créatives plus techniques, les enfants sont rassemblés par groupes : de 4 à 7 ans et de 8 à 12 ans)
Tu adores lire et dessiner ? Et si tu créais ton propre carnet ? Pour te donner des pistes d'inspiration, nous prendrons comme fil rouge de cette semaine la découverte d'albums jeunesse. Au programme : lecture de contes (avec la bibliothèque), travail de dessin, de mise en page et de reliure. Animé par Sophie Lys et Silja Hubert
Du 4 au 8 mai 2026, de 9h à 16h (garderie gratuite de 8h30 à 17h) - 120€

Infos et contact :
Stage de printemps aux Ateliers du 38
Du 27 au 30 avril 2026 et du 4 au 8 mai 2026
Infos et inscription sur www.le38.be

BILAN 2025 : TOUJOURS PLUS
DE PARTENAIRES POUR LE 38 !



Au 38, nous travaillons au quotidien avec un réseau dense de partenaires citoyens, culturels, artistiques, éducatifs et institutionnels. C'est l'essence même de notre mission ! En 2025, nous avons plus que jamais confirmé notre rôle de carrefour vivant entre les associations, les habitant.e.s, les écoles et les institutions en collaborant avec pas moins de 120 partenaires différents, sur les quatre communes (Genappe, Sombrefe, les Bons Villers et Villers-la-Ville).

Quelques chiffres clés de 2025 :
Quatre communes partenaires
Plus de 120 partenariats au total
Une soixantaine d'associations et collectifs locaux impliqués directement dans les projets
Dix écoles partenaires à Genappe (9 fondamentales + 1 secondaire), et de nombreuses écoles sur les autres communes
Des collaborations avec des réseaux régionaux, provinciaux et de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Une quinzaine d'associations et événements soutenus sur le territoire du Pays des 4 Bras, via le GAL
Près de 30 structures accueillies gratuitement dans nos salles

Une dynamique de partenariat structurée en quatre pôles
Le travail du 38 s'organise autour de quatre pôles (culture, jeunesse, créativité et patrimoine) auxquels s'ajoutent des collaborations transversales nombreuses avec le tissu associatif, les écoles, les artistes et les services publics.

Pôle culture : partenariats avec les habitant.e.s, artistes, écoles, centres culturels, réseaux artistiques, institutions culturelles, sociales locales et régionales.

Pôle jeunesse : collaborations étroites avec les AMO, écoles, maisons de jeunes, PCS, associations sportives et acteur.rice de la santé mentale.

Pôle patrimoine : travail avec les cercles d'Histoire, associations citoyennes, artistes, institutions patrimoniales, producteurs locaux et structures touristiques.

Pôle créativité : collaborations avec les écoles de l'entité, les écoles de devoirs, les maisons de repos, les structures d'inclusion et dispositifs jeunesse, ainsi qu'avec des artistes et intervenants locaux
À cela s'ajoutent :
Un soutien logistique et technique à de nombreuses initiatives locales
Le prêt de matériel sur les 4 communes, à une trentaine d'associations en 2025
Un soutien communicationnel à la ville, aux associations qui le demandent.

Un réseau en expansion
Au fil des projets, des ateliers, des événements et des collaborations de terrain, le nombre de structures qui croisent la route du 38 et participent chaque année à faire vivre une culture de proximité, accessible et ancrée dans les réalités locales est en réelle expansion.
Plus qu'un simple lieu, le 38 est aujourd'hui un espace de coopération où se tissent des liens durables entre associations, artistes, institutions et habitants.
Et l'élan se poursuit déjà pour 2026.

UN COUP DE POUCE
POUR TON PREMIER JOB



Trouver un premier job à 15 ou 16 ans, c'est possible !
Tu ne sais pas comment t'y prendre ?
Le 38 et l'AMO Tempo organisent une après-midi de coaching le mercredi 15 avril. Tu y découvriras les différentes fa-

çons de décrocher un contrat. De 12h à 18h, nous te proposons un accompagnement complet : introduction à la législation, création d'un CV, rédaction d'une lettre de motivation et même simulation d'entretien d'embauche.

Infos et contact :
Gratuit !
Action Job étudiant
Mercredi 15 avril de 12h à 18h
À l'AMO Tempo, 13, Espace 2000, 1470 Genappe
www.le38.be

ÇA SE PASSE AU MONTY

Le MONTY est un tiers-lieu artistique, culturel et citoyen, vivant au rythme de spectacles, ateliers, concerts, expos, projections de film et rendez-vous conviviaux. Comme beaucoup d'actrices et d'acteurs culturel·les, il traverse aujourd'hui de réelles difficultés : baisse de financements, licenciements, réduction des heures d'ouverture, etc. Ces changements bousculent notre quotidien, c'est vrai. Mais l'esprit du MONTY, lui, reste bien là.



Sam 21/03 à 20h30 : Spectacle de marionnette Cabaret puppet crash test
À l'occasion de la Journée mondiale de la Marionnette, le TOF Théâtre propose un « Cabaret puppet crash test ». Des marionnettistes présentent des créations en cours face à un public bienveillant, transformant cette soirée ludique en espace d'expérimentation et d'échange autour des arts de la marionnette.
Tout public, 1h, au chapeau, réservations via lemonty.be

Dim 22/03 de 11h30 à 12h30 : Rendez-vous des Permapotes
Atelier : Comment préparer ses semis pour le potager ? par Benoît des Permapotes
Gratuit, sans réservation



Jeu 26/03 de 18h à 23h : Apéro karaoké
Le MONTY vous invite à une soirée où on chante autant qu'on mange : l'apéro karaoké ! On commence par grignoter (soupe, pain, tortilla, etc.), puis on monte doucement le son... et l'ambiance. Diva du micro ou chanteur·euse du dimanche, la scène est à vous pour un moment joyeux et sans pression. Tous les styles sont les bienvenus : rock, variétés, rap, tubes d'hier ou pépites oubliées.
Réservations du repas via lemonty.be

Ven 27/03 de 15h à 17h : Club photo avec Philippe Buisin
Chaque dernier vendredi du mois, venez partager et analyser vos photos sur le thème annoncé. Si vous êtes déjà des habitué·e·s, on a hâte de vous retrouver ; et si vous êtes curieux·ses, n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe (10 personnes maximum) ! Smartphone ou appareil photo sont les bienvenus pour progresser toutes et tous ensemble.
5€ pour soutenir le MONTY, inscriptions via pierre@lemonty.be



Ven 27/03 à 20h30 : Spectacle de théâtre rencontre avec Michel B. du Bob Théâtre
Grand habitué du festival MAboule, le Bob Théâtre revient avec un seul en scène hilarant et virtuose. Denis Athimon incarne Michel B., figure controversée du fait divers, invité à évoquer son parcours, son enfance et ses zones d'ombre. Rarement présent dans les médias, Michel B. offre ici une rencontre exceptionnelle, encadrée par un dispositif de haute sécurité. Entre angoisse et drôlerie, une vraie-fausse conférence ébouriffante et un grand moment de théâtre.
Dès 9 ans, 50 min, tarification inclusive 25 € / 20 € / 15 €, réservations via lemonty.be
Offre de baby-sitting pour les enfants entre 5 et 9 ans (pour 5 €/personne), plus d'infos via communication@lemonty.be

Sam 28/03 de 10h à 13h : Repair Café
Vous avez un ordi qui bug, un électro capricieux ou une tirette récalcitrante ? Au Repair café, des bricoleurs et bricoleuses de génie vous aident à réparer tout ça dans une ambiance conviviale. Et, depuis janvier, vous pouvez aussi bénéficier de conseils d'aménagement intérieur avec l'architecte Joël Vanhassel.
Gratuit, sans réservation



Sam 28/03 à 20h30 : Concert chanson française Agnès Bihl dans le cadre du festival féministe Résistances
Agnès Bihl, voix engagée de la chanson française, combine poésie, activisme et autodérision pour poser un regard incisif sur la société. Inspirée par Brel, Brassens, Renaud ou Anne Sylvestre, elle chante avec rage et tendresse des sujets militants : féminisme, liberté, violences sociétales. Sur scène, son énergie frondeuse et sa plume affûtée captivent, oscillant entre colère, émotion et humour.
Tarification inclusive 20 € / 15 € / 10 €, réservations via lemonty.be

Mer 1/04 de 19h à 21h : Atelier d'écriture
En partenariat avec les Équipes Populaires Brabant wallon & PAC brabançonne
Tous les premiers mercredis du mois, de 19h à 21h, participez aux ateliers d'écriture animés par Mafalda, Jérémy et Christophe. Que vous soyez débutant·e ou habitué·e à manier les mots, venez libérer votre créativité. Nous vous réservons tout un tas de chouettes idées,

de petits et grands exercices pour délier la plume et vivre des moments de partage autour de nos réalisations. Les places sont limitées à 10 personnes.
Gratuit, inscriptions via pierre@lemonty.be

Jeu 2/04 à 19h30 : Arpentage de l'Effondrement de la démocratie ?
De Angela Davis, Silvia Federici, Patricia Hill Collins en partenariat avec PAC Brabançonne
L'arpentage, c'est une lecture collective et critique d'un livre engagé, accessible à tous, sans devoir l'avoir lu ni acheté. On s'y retrouve pour découvrir L'effondrement de la démocratie ? un essai à 3 voix féministes qui propose de repenser la démocratie en réinsufflant abolition de l'exploitation, des violences et du système carcéral.
Public adulte, 3h, gratuit, réservations via lemonty.be



Ven 3/04 à 20h30 : Concert de rock acoustique Folk Nevermind
Un hommage décalé à Kurt Cobain, icône du grunge des années 90. Manu Champagne, Didier Laloy et Arno Polet réinterprètent ses morceaux avec accordéon, guitare et violon, loin des riffs électriques originaux. Entre humour et poésie, ce concert célèbre le génie de Nirvana et rappelle aux jeunes que, à l'époque, le rock était crucial, rebelle et populaire.
Tarification inclusive 20 € / 15 € / 10 €, réservations via lemonty.be

Mar 14/04 de 19h à 22h : Atelier « Se nourrir et se soigner par les plantes »
Cuisiner une assiette végétale et aromatique avec Virginie Bertimes (Sacrées végétales)
Public adulte, 35 €/personne, réservations via info@sacrees-vegetales.be ou 0473 462 500



Sam 18/04 à 20h30 : Spectacle de théâtre musical, La folle épopée de Lou B.
La folle épopée de Lou B. retrace l'histoire vraie d'un père et de son fils né sans vue ni odorat et porteur d'un trouble autistique rare, mais doté d'un don musical exceptionnel. Ensemble, ils rejouent les moments forts de leur parcours : doutes, rires, concerts et petites victoires. Lou incarne son propre rôle, mêlant jeu, chant, piano et images projetées. Un récit lumineux sur la différence, la résilience et la force créative de la musique. Dès 10 ans, 1h15 (sans entracte), tarification inclusive 25€ / 20€ / 15€, réservations via lemonty.be

DEUX ATELIERS CRÉATIFS POUR LA FAMILLE



En mars, la Fédération Wallonie-Bruxelles met la langue française à l'honneur avec une programmation détonante. Animations audacieuses, créations inattendues, concours explosifs... autour de la thématique de la science-fiction, sous le slogan « Dis-moi dix mots d'un monde à venir ».

Le 38 se joint à la programmation collective, en vous proposant un workshop à vivre en famille autour du thème de la science-fiction.

Un atelier d'écriture (dès 10 ans) à partir des 10 mots choisis par la Langue française en fête.
Un atelier de création 3D (dès 8 ans) sur le thème « humanoïdes ». Nous partirons d'ob-

jets de récup et matériaux en tous genres pour concevoir de petits êtres mi-robots mi-humains.

En fin d'après-midi, tout le monde se réunira pour un partage entre ateliers : lecture de textes et présentation des travaux pour tenter de les faire dialoguer...

Infos et contacts :
Dimanche 15 mars 2026
De 14h à 17h aux Ateliers du 38
Ateliers famille : Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte
Gratuit
Dans le cadre de la Langue française en fête
Réservation indispensable sur www.le38.be

CROIX ROUGE



Participez aux collectes de sang à Genappe !
Chaque don compte et peut sauver jusqu'à trois vies. La Croix-Rouge organise prochainement plusieurs collectes à la salle communale de Vieux-Genappe. Nous invitons chaleureusement toutes les personnes en bonne santé à venir offrir un peu de leur temps... et beaucoup d'espoir.

Prochaines collectes :
Mercredis 11 et 18 mars 2026,

de 16h à 19h, salle communale de Vieux-Genappe.
Mercredis 10 et 17 juin 2026, de 16h à 19h, salle communale de Vieux-Genappe.
Mercredis 9 et 23 septembre 2026, de 16h à 19h, salle communale de Vieux-Genappe.
Mercredis 16 et 23 décembre 2026, de 16h à 19h, salle communale de Vieux-Genappe.

Votre geste fait toute la différence. Merci pour votre solidarité !

TOUT LE PLAISIR
EST POUR NOUS !



La troupe de théâtre amateur Dramact'ic a le plaisir d'annoncer son prochain spectacle avec la comédie Tout le plaisir est pour nous ! de Ray Cooney et John Chapman, deux figures incontournables du vaudeville anglais.

Dans un appartement en pleine rénovation, trois couples illégitimes ont choisi le même refuge pour vivre une escapade aussi discrète que passionnée. Évidemment, aucun n'avait prévu la présence des autres... Ce qui devait être un moment de plaisir clandestin vire rapidement au cauchemar, entre mensonges, portes qui claquent et situations de plus en plus absurdes. Et comme si cela ne suffisait pas, l'arrivée inopinée de deux sœurs très puritaines vient encore compliquer une situation déjà explosive.

Rythme soutenu, situations cocasses et quiproquos en cascade : cette comédie promet au public une soirée placée sous le signe du rire et de la bonne

humour. Fidèle à son esprit, Dramact'ic défend un théâtre vivant, accessible et généreux, porté par l'enthousiasme et l'énergie de ses comédiens amateurs.

Sur scène, le public retrouvera Rita Vitoux, Anne Delporte, Muriel Cambier, Marie Thunis, Amandine Van Grootenbruel, Olivier Debouck, Bryan Marchand, Thomas Persyn et Marc Potvin, une distribution dynamique au service d'une mise en scène rythmée et pleine de surprises.

Amateurs de comédies, passionnés de théâtre ou simples curieux, venez nombreux partager un excellent moment de divertissement.

Infos et contact :
Les représentations auront lieu au Monty à Genappe, vendredi 10 et samedi 11 avril à 20h30 et le dimanche 12 avril à 15h
Tarif : 10 € la place
Réservations : www.dramactic.be ou 0486/46.14.07

OPÉRATION
ARC-EN-CIEL



Durant le mois de mars, l'Opération Arc-en-ciel, campagne nationale de solidarité, est organisée afin de venir en aide aux personnes et aux familles en situation de besoin. Cette opération repose sur la collecte de vivres et de produits de première nécessité. Les dons recueillis sont ensuite redistribués aux bénéficiaires concernés. Dans ce cadre, la commune

informe les habitants de la tenue de cette l'opération sur le territoire. Vous trouverez les modalités de participation sur leur site internet pour les personnes qui souhaitent contribuer.

L'Opération Arc-en-ciel est autorisée à effectuer sa collecte de vivre en porte à porte les 14 et 15 mars sur le territoire de la Ville de Genappe.

REVUE
BLANCHE



Quatuor atypique que l'ensemble invité à l'église de Glabais ce 22 mars prochain, à 17 heures. Composé d'instruments de 4 familles différentes : cordes frottées (alto), cordes pincées (harpe), vent (flûte) et voix : soprano. Vous aurez le plaisir d'entendre : Lore Binon, soprano, Anouk Sturtewagen, harpiste, Caroline Peeters, flûte solo et Kris Hellemans, alto.

Cet ensemble, la Revue Blanche, à la distribution insolite et particulièrement colorée, peut depuis sa création en 2010 se targuer d'un parcours impressionnant. Faisant fi des contraintes dues à cette combinaison singulière, mais propulsés par des envies musicales similaires, ces quatre jeunes musiciens bruxellois sont sans cesse entraînés vers de nombreux défis et de nouvelles opportunités.

L'ensemble emprunte son nom à la revue littéraire et artistique fondée à la fin du 19e siècle. L'idée : le blanc est l'ensemble de toutes les couleurs, le symbole de la page vierge permettant d'accueillir toutes les opinions, tous les courants. Revue Blanche propose une symbiose entre le monde de la musique de chambre instrumentale et l'univers vocal. La fusion d'instruments contrastés sublimés par le chant donne naissance à de nouvelles couleurs, de nouveaux contrastes. L'ensemble explore également les possibilités de l'utilisation instrumentale de la voix. La musique de Ravel se prête parfaitement à cet exercice.

Le programme comprend des mélodies chantées :
Les très connues Cinq Mélodies Populaires Grecques, les

Chansons Madécasses, des Chants Populaires, et aussi des arrangements par l'ensemble, de quelques contes de Ma Mère l'Oye et de la superbe Sonatine pour piano.

Infos et contacts :
Dimanche 22 mars 2026 - 17 h - Eglise St Pierre à Glabais
Prix des places : 20 € (18 en prévente - moitié prix pour les moins de 18 ans)

Vente et réservation : www.musiqueaglabais.be
hubert.frissaer@gmail.com
Tél : 067/77.10.51 - 0475/63.96.01 - ou versement sur le compte Musique à Glabais BE19 0682 4291 5612
Autres points de vente : Centre Culturel de Genappe - Maison du Tourisme Waterloo - La Cabosse d'Or à Ways - Boucherie Ferme Simon à Glabais.

ÊTRE PIÉTON·NE
DANS LE CENTRE DE GENAPPE



Une balade à la découverte des sentiers, des ruelles, des passages pour piéton·nes, des trottoirs, des petits ponts de bois ...

PACAGE vous invite à (re)découvrir le centre de Genappe avec un œil de piéton·ne avec ou sans poussette et éventuellement en chaise roulante. Une aventure truffée d'émerveillement, mais qui pose parfois des questions. Cette balade sera aussi l'occasion de partager des

expériences autour de la mobilité.

Afin de permettre à chacun·e de participer, nous vous proposons deux moments :
Le mercredi 25 mars à 11h30 ou
Le samedi 11 avril à 10h.
Le point de départ est prévu à l'entrée du Ravel, rue de la Station et une pause sandwich est prévue pour les inscrits. La balade durera environ une heure trente.

Infos et contact :
Inscription via ce lien : <https://forms.gle/CU2cbDErs3QUH-RH36> ou par téléphone : 0472/07.07.17



FRELONS ASIATIQUES : AIDEZ-NOUS À REPÉRER LES NIDS

ENVIRONNEMENT



Le frelon asiatique poursuit inexorablement sa progression sur notre territoire et représente aujourd'hui une menace sérieuse pour la biodiversité, les insectes pollinisateurs et, plus largement, pour notre environnement. Espèce exotique envahissante, il s'attaque principalement aux abeilles domestiques, mais son impact va bien au-delà : un seul nid peut consommer jusqu'à 15 kg d'insectes par saison, contribuant à l'appauvrissement de la faune locale et à la fragilisation des écosystèmes. Il s'attaque également aux productions fruitières sucrées (pommes, poires, prunes, raisins).

En 2025, plus de 150 nids ont été détectés et détruits sur le territoire de Genappe, un chiffre déjà très préoccupant. Toutefois, ce nombre est probablement très en deçà de la réalité : de nombreux nids n'ont sans doute pas été repérés ou l'ont été trop tard dans la saison, à un moment où les reines fondatrices avaient déjà quitté le nid, assurant ainsi la création de nouvelles colonies l'année suivante.

Outre son impact écologique, le frelon asiatique peut également représenter un danger pour la population lorsque des nids se développent à proximité des habitations, des écoles ou des lieux publics.

Plus petit que son homologue européen, le frelon asiatique ressemble à une grande guêpe très foncée. Au cours de l'année, il construit deux types de nids :

Un nid primaire au printemps, vers fin mars-début avril. De petite taille, il est difficile à différencier des nids de guêpes ou de frelons européens. On les retrouve généralement sous abris (cabanes de jardin, carports, etc.).

Un nid secondaire que l'on peut apercevoir dès le mois de juin. De forme sphérique, il est souvent situé assez haut dans les arbres (plus de 10 m), mais peut aussi se trouver dans les haies. Il est de grande taille, d'un diamètre de 40 à 80 cm, et abrite plusieurs milliers d'individus. On peut aussi y déceler une petite ouverture latérale à mi-hauteur.

En automne, la chute des feuilles met à jour les nids secondaires. C'est donc un moment idéal pour les repérer. Les autorités locales ont décidé de prendre la destruction de ces nids en charge tant dans le domaine privé que public. Avec votre aide, elles essaient d'identifier au mieux la présence de frelons sur leur territoire et de prendre les mesures nécessaires. Merci pour votre collaboration afin d'éradiquer cette espèce invasive et nuisible à la biodiversité sur notre territoire.

Que faire si vous en découvrez ?

Tout d'abord, pour votre sécurité, ne tentez jamais de détruire le nid vous-même ! Cette tâche ne peut être réalisée que par des spécialistes formés et équipés.

Prenez une photo du nid et prévenez le service Environnement via : environnement@genappe.be, envoyez votre photo en indiquant sa localisation le plus précisément possible. Vous pouvez également joindre le service par téléphone au : 067/79.42.73.

LANGES LAVABLES : PRIME COMMUNALE RECONDUITE

ENVIRONNEMENT



réduire ce volume à environ 150 kg, tout en offrant une solution pratique, confortable et durable. Les langes lavables ont fortement évolué ces dernières années : simples d'utilisation, adaptés à la morphologie des bébés et esthétiques, ils constituent aujourd'hui une alternative écologique fiable aux couches jetables.

Conscient que l'investissement de départ peut représenter un frein, le Collège communal a décidé de reconduire cette année la prime à l'achat de langes lavables.

Cette prime correspond à 50 % du montant des factures, avec un plafond de 125 € par enfant. Plusieurs factures peuvent être

cumulées.

La prime est accordée une seule fois par enfant, domicilié à Genappe, et doit être demandée par le parent ou le tuteur légal auprès du service Environnement avant l'âge de 2 ans et demi.

Les couches jetables dites « écologiques » ou « biodégradables » ne sont pas concernées par cette prime, car elles restent des produits à usage unique qui finissent malgré tout à la poubelle. L'objectif de la commune est avant tout de réduire durablement la production de déchets.

Infos et contact :
Règlement et formulaire : www.genappe.be
Plus d'information : info@genappe.be - 067/79.42.29

STAGES JEUNES : CLOWN & THÉÂTRE D'OMBRES

ASSOCIATIONS

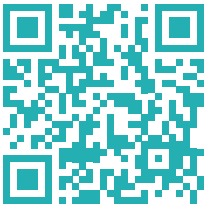


narration, créativité et premières émotions scéniques. Présentation le vendredi 10 juillet à 15h dans les locaux du 38, Carrefour culturel de Genappe.

Paf ! C'est la Cataclowne
Du 17 au 21 août - Genappe - 8 à 12 ans
Un stage pour jouer avec le décalage, la chute, l'erreur et la fantaisie, en incarnant un clown singulier. Spectacle à 15h le vendredi 21 août dans les locaux du 38, Carrefour Culturel de Genappe.

Tous les stages sont animés par deux artistes professionnelles : Juliette Meignan et Naomi Raitano, dans une approche bienveillante et inclusive.

Infos et contact :
Prix : 150 € / participant-e (garderie possible pour le stage de juillet). 10 € de réduction pour un-e jeune supplémentaire de la même famille. Inscription obligatoire : 0494/38.45.93 ou via le formulaire en ligne. Infos détaillées : www.ciehorlogeenpieces.be/stages-2026-avec-lchp



Whoosh ! Ombres sur la Jungle
Du 6 au 10 juillet - Genappe - 4 à 8 ans
Découverte du théâtre d'ombres à travers l'univers du Livre de la Jungle : silhouettes,

ÉLE MÉZO D'ÉLE DISBROUYE

ASSOCIATIONS



Èl rwèyâle 'nouvēle gavote présinte : Éle mézo d'èle disbrouye.

Comédiye guéye in 3 akes d' Christian Derycke
Méтуwe in aclot pa Marcel Marchand
Mise in sinne pa Julie Marchand
Avè : Dominique Chausée, Etienne Cornil, Manu Duval, Laurence Falisse, Didier Jullion
Véronique Leclercq, Rémy Mabilille, Julie Marchand, Martine Peeters

Le 14 mars 2026 à 19h30

Le 15 mars 2026 à 15h
Le 20 mars 2026 à 19h30
Le 21 mars 2026 à 19h30
Le 22 mars 2026 à 15h
Salle communale de Loupaigne rue du Centre 28 A - 1471 Loupaigne

Infos et contact :
P.P.V. : 10 € (place numérotée et payée sur le compte BE31001182425855 ou aux membres avant le 3 mars 2026)
Lès djaunes dè mwins dè 18 ans pourront rintro pou ri
Numérôtâdje : 0491/3 72 40 (après 17h)

GRAND NETTOYAGE 2026 :
**ON BOUGE AUSSI
À GENAPPE**



ENVIRONNEMENT

Du 26 au 29 mars

**LE GRAND
NETTOYAGE**

Inscrivez votre équipe sur **BeWaPP.be**

Be
WaPP

Du 26 au 29 mars, notre Commune participera à une nouvelle édition du Grand Nettoyage, la grande mobilisation citoyenne organisée partout en Wallonie à l'initiative de Be WaPP. Pendant quatre jours, un même mot d'ordre rassemblera petits et grands : « On Se Bouge ? »

Chaque année, le Grand Nettoyage invite les citoyens à poser un geste simple mais concret pour leur cadre de vie : ramasser les déchets abandonnés dans l'espace public, près de chez soi. Rues, parcs, chemins, abords d'écoles ou de cours d'eau... chaque zone nettoyée fait la différence. Dans notre Commune aussi, la propreté est l'affaire de toutes et tous, les déchets abandonnés restent bien présents malheureusement ! Le Grand Nettoyage est l'occasion idéale de passer à l'action ensemble, dans une ambiance conviviale et positive.

Citoyens, écoles, associations, clubs sportifs, familles,

voisins, collègues... tout le monde peut participer. Que vous soyez seul ou en groupe, chaque coup de main compte. **Inscriptions** : du 17 février au 18 mars sur : www.bewapp.be

Une fois inscrit·e, vous recevrez tout le matériel nécessaire (sacs, gants...) et les informations pratiques pour organiser ou rejoindre une action près de chez vous. Participer au Grand Nettoyage, ce n'est pas seulement ramasser des déchets. C'est prendre soin de son environnement, montrer l'exemple et rappeler que la propreté commence par des gestes simples, accessibles à tous. Alors cette année, on ne reste pas spectateur.

Infos et contact :
Inscriptions : du 17 février au 18 mars sur : www.bewapp.be
Alors ? : « On Se Bouge ? » du 26 au 29 mars 2026
www.bewapp.be - [gn@bewapp.be](https://www.facebook.com/bewapp.asbl) - [facebook.com/bewapp.asbl](https://www.facebook.com/bewapp.asbl)

MIGRATION DES BATRACIENS :
**DES CHIFFRES QUI PARLENT
D'EUX-MÊMES**



Chaque année, à la sortie de l'hiver, la nature se remet en mouvement. Entre la mi-février et la mi-avril, crapauds, grenouilles et tritons quittent leurs zones d'hibernation pour rejoindre les mares et étangs où ils vont se reproduire. Un voyage ancestral... mais devenu périlleux à cause des routes qui fragmentent leur habitat.

La route, un obstacle toujours critique

Lors de leur migration printanière, les batraciens doivent franchir des axes routiers très fréquentés. Le danger est double : l'écrasement direct par les véhicules, mais aussi l'effet d'aspiration provoqué par la vitesse, qui peut être fatal même sans contact direct. Sans intervention humaine, ces traversées se soldent par des pertes massives.

Une mobilisation citoyenne essentielle

Cette année encore, des bénévoles se sont mobilisés au lever du jour et à la tombée de la nuit pour sécuriser les traversées, notamment rue de Chevelipont, à la frontière entre Genappe et Court-Saint-Étienne. Le dispositif de protection – bâche le long de la voirie et seaux disposés à intervalles réguliers – a permis de canaliser les batraciens et de les aider à franchir la route en toute sécurité.

Grâce à cette organisation, plus de 5 000 batraciens ont été pris en charge lors de leur migration aller, et plus de 1 500 lors du retour, un chiffre qui illustre l'importance du site et l'efficacité du dispositif.

Des pertes limitées malgré l'intensité de la migration

Malgré l'ampleur de la migration, les pertes recensées restent relativement faibles au regard du nombre d'animaux aidés : 239 individus seulement. Le crapaud commun et la grenouille rousse représentent la majorité des passages, mais aussi l'essentiel des pertes, ce qui confirme leur forte dépendance à ces axes de migration.

Les tritons, quant à eux, ont été principalement observés à l'aller. Ceux retrouvés au retour n'ont pas été comptabilisés, car ils auraient normalement dû rester en milieu aquatique. Les salamandres tachetées, plus rares sur le site, ne sont pas intégrées aux totaux globaux.

Un dispositif qui fait la différence

Ces chiffres montrent clairement une chose : sans l'intervention des bénévoles, les pertes auraient été bien plus importantes. La présence humaine, combinée aux aménagements temporaires, permet non seulement de sauver des milliers d'animaux, mais aus-

si de sécuriser les opérations pour les volontaires.

Si vous empruntez ces routes durant la période de migration, soyez attentifs aux panneaux « Traversée de batraciens », ralentissez et redoublez de prudence. Vous pourriez croiser des bénévoles équipés de lampes frontales et de gilets fluorescents, engagés pour la protection de notre biodiversité locale.

Préserver ensemble un équilibre fragile

La mobilisation citoyenne et la collaboration entre les communes démontrent qu'il est possible d'agir concrètement pour la faune locale. Année après année, ces actions contribuent à maintenir un équilibre fragile mais essentiel à notre environnement. Protéger les batraciens, c'est aussi protéger la richesse naturelle de notre territoire.





optiqueradoux

Contrôle de la vue
Lentilles de contact
Appareils auditifs

Rue de Ways, 3
1470 Genappe

www.optiqueradoux.be
optique.radoux@skynet.be

067/77.29.33

**VOTRE PUBLICITÉ DANS LE BULLETIN
COMMUNAL DE L'ANNÉE 2026 ?
C'EST POSSIBLE !**

INFORMEZ-VOUS AUPRÈS
DU SERVICE COMMUNICATION :
ISABELLE.VANHOUTTE@GENAPPE.BE

EMBARQUEZ POUR UNE JOURNÉE INOUBLIABLE À ROCHEHAUT



ENVIRONNEMENT

Le lundi 14 avril 2026, La Ville et la Commission Agriculture de Genappe vous invitent à vivre une journée dépayssante et conviviale à Rochehaut, l'un des plus beaux villages du Luxembourg belge. Une excursion idéale pour les amoureux de nature, de terroir et de découvertes authentiques !

Au programme :
Départ à 8h30 depuis Genappe pour une aventure qui éveillera tous vos sens.

Première étape : visite d'une brasserie artisanale locale, parfaitement intégrée à l'ensemble des établissements de Rochehaut. Vous découvrirez le savoir-faire du maître brasseur, qui y brasse des bières de qualité, fidèles à l'esprit et à l'excellence

des produits proposés par l'Auberge de Rochehaut. Une plongée passionnante dans l'univers de la bière belge !

Pause gourmande dans un cadre enchanteur
À midi, profitez d'un repas libre sur place. L'occasion de savourer les spécialités locales tout en admirant le cadre pittoresque et les paysages verdoyants du village.

Un après-midi nature au parc animalier
L'après-midi sera consacré à la visite du parc animalier de Rochehaut, situé à l'entrée du village. Il abrite près de 40 espèces animales : animaux de la ferme, gibiers des forêts et races plus exotiques. Installez-vous à bord du petit

train et partez à la rencontre de ces animaux tout en profitant de panoramas exceptionnels. Un moment magique, apprécié aussi bien par les petits que par les grands ! Retour prévu vers 17h30, des souvenirs plein la tête et le sourire aux lèvres.

Infos et contact :
Le lundi 14 avril 2026 à la découverte de Rochehaut
Les places sont limitées, ne tardez pas à réserver votre place pour cette belle échappée !
Prix : 47 € (transport et visites inclus)

Réservation : Inscription à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Genappe. Le paiement fait office de réservation et n'est pas remboursable en cas d'annulation
Renseignements : 067/79.42.72

RÉSERVE NATURELLE DOMANIALE DE GENAPPE : ENTRE VISITES ET GESTION !



ENVIRONNEMENT

Visites guidées au sein de la Réserve Naturelle de Genappe

Les guides de l'ASBL Environnement-Dyle, vous proposent de participer à une visite guidée de la réserve naturelle "Les Décanteurs de la Sucrerie de Genappe". La réserve naturelle gérée principalement par l'association Environnement-Dyle présente une grande variété de biotopes, dont d'anciens bassins de décantation, mais également des grandes zones herbeuses, des parties arbustives, etc. Bref, de nombreux biotopes différents où la flore et la faune sont très variées. Si le site est essentiellement connu pour son avifaune, il n'est pas rare d'y observer de nombreuses espèces de papillons et d'odonates ainsi que des mammifères.

Vous découvrirez la réserve, et vous serez initié à l'observation et la reconnaissance de différentes espèces d'oiseaux présentes sur le site. Le passé industriel du site vous sera expliqué ainsi que les nombreux travaux en faveur de la biodiversité réalisés lors des gestions. Nos amis les chiens restent à la maison et le site n'est pas accessible aux poussettes. N'oubliez pas vos jumelles si vous en avez, porter si possible des vêtements sombres, de bonnes chaussures, voire des bottes si le temps est humide. La visite dure en moyenne trois heures, de 9h à 12h. Les prochaines dates :
- dimanche 22 mars 2026
- dimanche 12 avril 2026
Réservation obligatoire pour les visites auprès de la commune de Genappe environ-

nement@genappe.be ou au 067/79.42.73.

Le lieu de rendez-vous vous sera communiqué lors de la confirmation de votre inscription.
Infos : <https://www.environnement-dyle.be>
Une organisation de la Ville de Genappe, en partenariat avec l'association Environnement-Dyle.

Gestions au sein de la Réserve Naturelle de Genappe

Envie d'en faire plus ? Et si vous veniez participer à une gestion au sein des 77 hectares de la plus grande réserve naturelle du Brabant wallon ? Sous la conduite de membres de l'ASBL Environnement-Dyle, de nombreuses gestions diverses et variées sont menées régulièrement. Lors de chaque gestion, des explications sont fournies sur le pourquoi et le comment de la gestion envisagée. Les travaux réalisés sont multiples et chacun peut y apporter son aide, toutes les compétences sont les bienvenues. Les outils manuels sont mis à disposition et une explication de leur utilisation en sécurité est donnée. La manipulation des outils thermiques est réservée aux membres du comité de gestion, ceci pour une question de sécurité. Les gestions débutent à 9h pour se terminer vers 12h30. Une pause collation est offerte durant la matinée. Les dates :
- dimanche 8 mars 2026
- dimanche 19 avril 2026
Intéressé ? Envoyez un mail à marcgeorges6@hotmail.com. Pour toutes les informations, consultez le site de l'ASBL <https://www.environnement-dyle.be>

CONFÉRENCE : ACCUEILLIR LES MOUVEMENTS DE JEUNESSE À GENAPPE



MOUVEMENT DE JEUNESSE

Le mercredi 16 avril à 19h00, une conférence se tiendra à l'administration communale de Genappe, en collaboration avec l'Échevin de la Jeunesse, Michaël Rouffiange, autour d'un thème porteur de sens : la recherche de lieux pour les mouvements de jeunesse.

L'événement sera animé par **Atouts Camps**, qui présentera les nombreux avantages de mettre son espace à disposition pour accueillir des unités de mouvements de jeunesse.

Vous possédez une prairie ? Vous gérez un centre sportif, un gîte ou une salle polyvalente ? Venez découvrir pourquoi

louer votre espace peut faire la différence.

Accueillir un camp, c'est :
• Recevoir une contribution financière intéressante
• Valoriser un espace parfois inoccupé
• Participer à l'épanouissement de dizaine de jeunes
• Créer des rencontres, des souvenirs et beaucoup de sourires

Au-delà de l'aspect pratique, c'est aussi un engagement citoyen. En facilitant l'accueil des mouvements de jeunesse, nous renforçons la solidarité locale et contribuons à faire de Genappe une commune encore plus dynamique et solidaire.

Que vous soyez propriétaire d'un terrain ou gestionnaire d'infrastructure, cette conférence vous donnera toutes les clés pour franchir le pas.

Pourriez-vous confirmer votre participation à l'adresse email : virginie.limon@genappe.be. Venez nombreux le 16 avril à 19h00 à l'administration communale !

Pour toutes informations complémentaires :
Service affaires générales : virginie.limon@genappe.be 067/79.42.44
Coordinatrice des projets Atouts camps : axelle.dambrain@atoutscamps.be 0470/91.21.99



BUREAU DECHAMPS-OTLET
VOTRE ASSURANCE QUALITÉ

FSMA 0748.731.320

Votre courtier sur Genappe
Assurances et placements

Adresse bureau
Rue de Charleroi, 33 B
1470 Genappe

067/82.50.10
info@budeo.be
www.budeo.be

PLAINES DE PRINTEMPS 2026 :
ENFANTS ET ADOS

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE



Cette année, la Ville de Genappe travaille en partenariat avec le CAPE et organisent des plaines de vacances pendant les congés de printemps, du lundi 27 avril au vendredi 8 mai 2026.

Les enfants de 2,5 ans à 12 ans seront accueillis à l'école communale de Bousval.

Les inscriptions en ligne seront ouvertes à partir du lundi 30 mars à 18h.

Un formulaire d'inscription sera disponible sur notre site : www.genappe.be. Complétez-le entièrement, il est très important que nous ayons tous les renseignements demandés. Les plaines sont accessibles selon le paiement du forfait de 45€/5j ou 36€/4j pour le premier enfant, de 40€/5j ou 32€/4j pour le deuxième enfant de la même famille et de 35€/5j ou de 28€/4j pour le troisième enfant de la même famille et suivants. Il faut également prévoir un forfait accueil de 7,50€ par semaine et par enfant s'il est présent avant 8h30 et/ou après 16h30. L'inscription ne sera validée

qu'après réception du virement bancaire dans un délai de 3 jours maximum.

Attention : chaque enfant âgé de 6 à 12 ans devra également être muni d'une carte Mobib Junior (TEC).

Pour les ados, un stage de Cuisine et une journée en extérieure

Pour les jeunes de 12 ans à 15 ans, la Ville organisera une semaine d'activités rythmée par la découverte de technique culinaire et une activité en extérieure.

Ces activités se dérouleront du lundi 4 mai au vendredi 8 mai au prix de 75€ par adolescent pour toute la semaine. Le lunch et les activités sont compris dans le prix.

Les inscriptions en ligne sur notre site : www.genappe.be, elles seront ouvertes à partir du lundi 30 mars à 18h (places limitées).

Infos et contact :
Service des Affaires générales : Accueil Extrascolaire : virginie.limon@genappe.be - 067/79.42.44

UN SERVICE QUI S'ANCRE ET SE DÉVELOPPE

VOITURES PARTAGÉES



Les voitures partagées constituent sans aucun doute l'un des projets de mobilité dont la Ville de Genappe peut être fière. Lancé en 2020 avec deux véhicules électriques, le dispositif s'est progressivement développé et rencontre aujourd'hui un réel succès auprès des citoyennes et citoyens.

Si le partage de véhicules est déjà bien implanté dans les grandes villes belges, il s'agissait à l'époque d'une nouveauté en Région wallonne pour une commune de la taille de Genappe. Forte de cette expérience pionnière, Genappe a inspiré d'autres communes du Brabant wallon, qui ont à leur tour choisi de développer un service similaire.

Un service qui fonctionne et qui se pérennise

Face à l'engouement des utilisateurs, le contrat a été renouvelé en novembre 2025 pour une durée de quatre ans, confirmant la volonté de la Ville de s'inscrire dans une politique de mobilité durable sur le long terme. Les voitures partagées sont accessibles 24h/24, notamment rue de la Station et sur la Plaine communale à Genappe. La réservation s'effectue facilement via l'application Mobilize Share, avec un paiement basé uniquement sur la durée d'utilisation et le nombre de kilomètres parcourus.

Des avantages économiques, écologiques et sociaux

Le système de voitures parta-

gées présente de nombreux atouts.

Il permet aux personnes n'ayant pas besoin d'un véhicule au quotidien de renoncer à l'achat d'une voiture, tout en conservant une solution de mobilité flexible.

Ce choix contribue à réduire le nombre de véhicules en circulation, les problèmes de stationnement et d'embouteillages, les émissions de CO² et de particules fines.

Le recours à des véhicules électriques partagés facilite aussi l'accès à une mobilité plus propre pour les personnes qui ne peuvent pas investir dans un véhicule électrique personnel.

Les conditions d'utilisation sont volontairement simples : paiement à l'usage ; disponibilité en cas d'imprévu ou d'urgence ; aucun souci d'entretien, d'assurance ou de gestion du véhicule.

Deux nouveaux tests pour aller plus loin

Mobilize Share a proposé au Collège communal de lancer un test de six mois avec deux véhicules supplémentaires : un véhicule sur le site de l'Espace 2000, un véhicule sur la place de la Gare à Bousval.

Concernant l'Espace 2000, la Ville dispose de 40 heures par véhicule et par mois pour les déplacements professionnels de son personnel. Ce quota étant jusqu'ici peu utilisé, notamment en raison de l'éloignement des véhicules, la mise à disposition d'un véhicule sur site vise à lever ce frein.

Ce véhicule pourra également être utilisé par les citoyens : du lundi au vendredi de 7h à 22h30 et le samedi de 7h à 13h, (hors dimanches et jours fériés).

Bousval : un nouveau pôle de mobilité locale.

L'implantation d'une voiture partagée sur la place de la Gare à Bousval répond à une volonté de longue date du Collège communal d'étendre le service à ce village. La borne de recharge étant mise en service récemment, cette extension devient aujourd'hui possible. La place de la Gare évolue ainsi vers un véritable petit mobi-pôle, combinant : un arrêt de bus, des équipements pour les vélos, une voiture électrique partagée. Symboliquement, cette nouvelle étape dans le développement d'une mobilité plus durable, accessible et partagée sur l'ensemble du territoire communal.

Essayer ce service, c'est l'adopter !

Infos et contact :

Service Transition : Olivier Romain - 067/79.42.65 - info@genappe.be



Coup de pousse
à Genappe
ASBL DE SOLIDARITÉ

Vous conduisez et vous accompagnez
chez le médecin, kiné, à l'hôpital,
à la pharmacie, pour les courses ménagères, ...

Contactez-nous au 0474/08.17.44
entre 8h et 12h du lundi au vendredi

www.cdpagegenappe.be

**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR**
WWW.GENAPPE.BE

VILLEDEGENAPPE

NOTRE CARNAVAL A 35 ANS !



Une tradition bien vivante

En 2026, le Carnaval de Genappe franchira un cap symbolique en célébrant sa 35e édition. Trente-cinq années de folklore, de passion et de convivialité qui témoignent de l'attachement profond des Genappeois à cette tradition populaire incontournable. Bien plus qu'un simple rendez-vous festif, le carnaval est un véritable moment de transmission intergénérationnelle. Chaque année, il rassemble habitants, sociétés carnavalesques et visiteurs autour de valeurs communes : la fête, le partage et la fierté de faire vivre le folklore local. Le cortège carnavalesque, le défilé des Gilles, des Paysannes et des Marins, ainsi que les rondeaux, font battre le cœur de Genappe au rythme des tambours et des sabots.

Cette 35e édition s'annonce riche en animations et en émotions, fidèle à l'esprit qui anime le carnaval depuis ses débuts.

Le programme des festivités



Samedi 14 mars 2026

Soumonces générales

Les sociétés carnavalesques parcourront les rues de la ville avant de se retrouver pour un rondeau collectif sur le ballodrome (rue de la Station) à 19h30.

Samedi 28 mars 2026

Une journée pour les enfants

Comme de coutume, une attention toute particulière sera portée aux familles avec l'organisation d'une chasse aux œufs gratuite pour les enfants sur la plaine communale.



Dimanche 29 mars 2026

Le point culminant du carnaval

Réception communale de 8h45 à 10h30 (salle du conseil et salle de l'Espace 2000)
Rondeau sur la Grand-Place à 11h
Formation du cortège à 14h30
Départ du cortège à 14h45, avec les sociétés de Gilles, suivies de la cavalcade
Les festivités se poursuivront dans une ambiance festive jusqu'à 1h du matin.



Lundi 30 mars 2026

Traditions et moments forts

Le lundi sera dédié aux traditions et à l'émerveillement :
Carnaval des enfants de 13h30 à 15h30
Rondeau sur la Grand-Place à 13h45
Feu d'artifice à 21h30
Brûlages entre 23h et minuit



Mardi 31 mars 2026

Le raclot

Le Carnaval de Genappe se clôturera par le désormais traditionnel raclot, organisé de 17h à 22h, un dernier moment de partage pour refermer cette 35e édition dans la convivialité.



Rejoignez l'aventure carnavalesque !

Si le Carnaval de Genappe peut fêter aujourd'hui sa 35e édition, c'est avant tout grâce à l'engagement sans faille de ses bénévoles et de la Ville de Genappe. Pour continuer à faire vivre cette tradition et préparer les prochaines éditions, le carnaval est à la recherche de nouveaux bénévoles motivés, désireux de rejoindre les troupes et de donner un coup de main lors des festivités.

Que ce soit pour l'organisation, la logistique ou l'accompagnement des événements, toute aide est précieuse. Rejoindre une troupe, c'est vivre le carnaval de l'intérieur et contribuer activement à la vie culturelle de Genappe.

Depuis 35 ans, le Carnaval de Genappe rassemble, transmet et fait vibrer la ville. Rendez-vous en mars 2026 pour célébrer ensemble cette édition anniversaire !

Infos et Contact :

Félix Vercouter : felix@fetesagenappe.be



FACE AUX ABSENCEES, À LA MALADIE ET À LA PRÉCARITÉ HUMAINE



Le bien-être animal est un enjeu de plus en plus présent dans notre société. Les animaux de compagnie occupent une place importante dans la vie de millions de personnes : ils apportent affection, réconfort et stabilité émotionnelle. Cependant, certaines situations de la vie telles que les vacances, la maladie ou la précarité financière peuvent rendre difficile, voire impossible, leur prise en charge. Se pose alors une question essentielle : comment assurer le bien-être des animaux lorsque leurs propriétaires ne peuvent plus s'en occuper temporairement ou durablement ?

Partir en vacances : une responsabilité à anticiper
Les vacances sont souvent perçues comme un moment de détente, mais elles peuvent devenir une source de stress pour les animaux si elles sont mal préparées. Plusieurs solutions existent : la garde par un proche, les pensions pour animaux, les pet-sitters ou encore les échanges

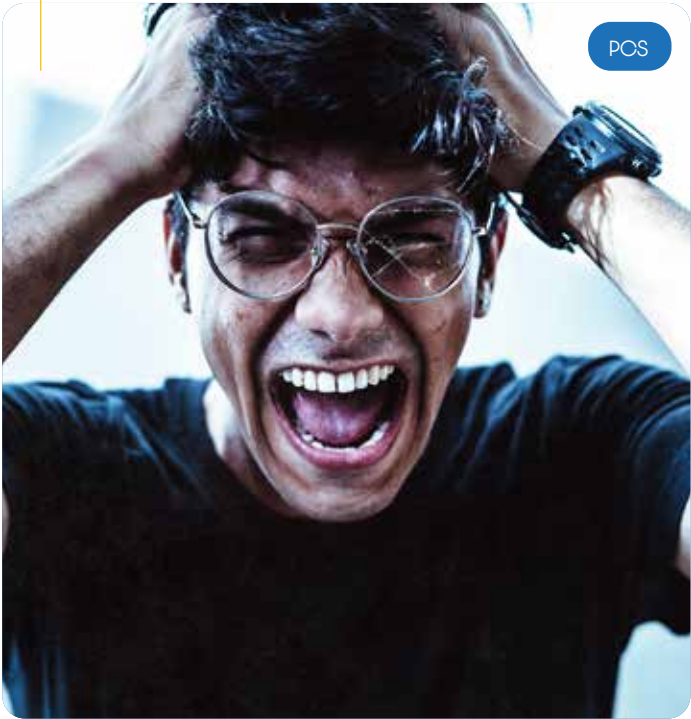
de garde entre particuliers. Le choix doit se faire en fonction des besoins de l'animal, de son caractère et de sa santé. Un animal bien placé est un animal qui conserve des repères, reçoit de l'attention et ne subit pas de rupture brutale avec son environnement habituel.

La maladie : quand l'humain devient vulnérable
La maladie, qu'elle soit de courte durée ou plus grave, peut empêcher une personne de s'occuper correctement de son animal. Hospitalisation, fatigue intense ou traitements lourds compliquent les soins quotidiens nécessaires au bien-être animal : alimentation, promenades, soins vétérinaires ou simple présence affective. Dans ces situations, les animaux risquent d'être négligés malgré l'attachement de leur propriétaire. Des solutions solidaires existent, comme l'aide de la famille, des voisins ou d'associations qui proposent des gardes temporaires. Certaines structures travaillent spécifiquement

avec des personnes hospitalisées ou âgées afin d'éviter l'abandon et de préserver le lien entre l'animal et son humain.

La précarité : un facteur souvent oublié
La précarité est une réalité difficile qui touche de nombreuses personnes. Lorsqu'on peine à subvenir à ses propres besoins, s'occuper d'un animal peut devenir un défi financier et logistique. Les frais vétérinaires, la nourriture ou le logement peuvent mettre les propriétaires dans des situations douloureuses, parfois jusqu'à l'abandon forcé. Pourtant, les animaux jouent souvent un rôle crucial pour les personnes en situation de précarité : ils apportent du réconfort, un sentiment de responsabilité et rompent l'isolement social. Certaines associations proposent alors des aides alimentaires, des soins vétérinaires à moindre coût ou des solutions de placement temporaire afin de préserver le bien-être de l'animal sans rompre définitivement le lien avec son propriétaire.

STRESS : ET SI VOUS REPRENIEZ LE CONTRÔLE ?



Conférence : « Apprivoiser le stress »
Pression professionnelle, vie familiale, changements personnels ou incertitudes du quotidien... Le stress peut devenir envahissant lorsqu'il s'installe dans la durée. La conférence propose de mieux comprendre ses mécanismes et d'acquiescer des outils concrets pour y faire face.

Vous découvrirez comment le stress agit sur le corps et l'esprit, pourquoi il devient parfois chronique, et comment rétablir l'équilibre entre contraintes et ressources. La conférence aborde l'identification des facteurs de stress, la distinction entre ce qui est contrôlable ou non, ainsi que des stratégies pratiques :

résolution de problèmes, priorisation, soutien social, techniques de respiration, de relaxation et d'accueil des émotions.

Une rencontre accessible et interactive pour repartir avec des clés simples et efficaces afin de mieux gérer le stress et retrouver plus de sérénité au quotidien. Bienvenue à toutes et tous !

Infos et contact :
Mardi 21 avril 2026 à 19h30 - Salle du Conseil, Administration communale de Genappe
Intervenante : Madame Emmylou Depaepe, psychologue

Entrée libre de préférence sur inscription : melanie.liber@genappe.be

LA STÉRILISATION DES CHATS



Chats domestiques
Depuis novembre 2017, la stérilisation des chats domestiques est une obligation légale. Afin d'encourager cette démarche, la Ville de Genappe octroie une prime de 20 € à ses citoyens. Cette prime est accordée à tout habitant de Genappe qui fait stériliser son chat et introduit une demande de prime dûment complétée et signée par son vétérinaire, dans un délai de trois mois suivant l'intervention.

Cette aide est octroyée dans la limite des crédits budgétaires disponibles. Pour l'obtenir, téléchargez le formulaire de demande de prime sur le site de la Ville : genappe.be, ou effectuez une simple demande au service Affaires Générales : 067/79.42.43 - info@genappe.be

Chats errants
La Ville de Genappe a conclu une convention avec le docteur

Nell Bol. Cette collaboration permet la stérilisation des chats errants qui sont ensuite remis en liberté sur leur lieu de capture, après leur réveil. Vous constatez la présence de chats errants non stérilisés sur le territoire communal ?

Prenez contact avec le docteur Bol vétérinaire - Chaussée de Charleroi 161, 1470 Genappe - 067/63.65.80 ou signalez la situation au Service des Affaires générales au 067/79.42.43.

VOTRE GUICHET HANDICONTACT



Toutes informations d'aides destinées aux personnes en situation de handicap se trouvent sur notre site : <https://www.genappe.be/commune/administration/services-communaux/social/plan-de-cohesion-sociale/handicap/handicontact>

Informations:
Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre agent Handicontact à l'administration communale : Mélanie liber : melanie.liber@genappe.be - 067/79.42.47

CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

Depuis son entrée en vigueur, le 25 mai 2018, nous appliquons le Règlement Général de Protections des Données. Il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Bulletin communal.

Naissances

- TOMBAL Charlotte de Baisy-Thy
- BERTRAND Rovi de Bousval
- CHARLES Alba de Genappe
- POTDEVIN Lexy de Ways
- VALERE-GILLES NAGANT DE DEUXCHAISNES Lyam de Loupoigne
- WILLAERT Margaux de Houtain-le-Val
- BEGHIN Flore de Baisy-Thy

Mariages

- Monsieur GOWIE Mathias et Madame GORDILLO-AREVALO Sarah de Loupoigne.
- Monsieur BONDUEL Ghislain et Madame Jlassi Khawla de Baisy-Thy.



12 SÉANCES ENCADRÉES PAR DES COACHS
POUR SE REMETTRE EN SELLE À GENAPPE

**PARTICIPEZ À
"JE PÉDALE POUR MA FORME" !**

Quand ? Chaque jeudi à 18h30, à partir le 16 avril 2026
Où ? Rue de la Station
Pour qui ? Cyclistes (débutants ou non) à partir de 16 ans
Objectifs ? Rouler 30 Kms en toute confiance et en sécurité
Prix ? 40 euros

Pour plus d'informations, contactez
Justine Servais au 067/79.42.39
justine.servais@genappe.be

Inscription sur
www.genappe.be
(rubrique Affaires sociales)



Editeur: Intercommunauté de l'Escaut, Escautwattre - Ville de Genappe - Espace 2000, 3 - 1470 Genappe



**LES JARDINS
DE QUENTIN**
STRUCTURER POUR SUBLIMER

Création & aménagement de jardins

- Terrassement et nivellement
- Allées de garage et chemins d'accès
- Terrasses et abords de piscine
- Murets de soutènement et escaliers
- Clôtures et palissades
- Taille, élagage et abattage
- Tonte, plantations et entretien

Quentin Vanbellighien
0494/98.06.18
info@lesjardinsdequentin.be
www.lesjardinsdequentin.be

**POUR L'INFORMATION
AU JOUR LE JOUR
WWW.GENAPPE.BE**



VILLEDEGENAPPE

UNE REMISE EN FORME, VERSION DEUX ROUES

POS



La Ville relance le programme « Je Pédale Pour Ma Forme », une activité sportive et conviviale ouverte à toutes les personnes dès 16 ans. La nouvelle session débutera le **jeudi 16 avril 2026** à 18h30, au départ du RAVeL, rue de la Station.

Pendant 12 semaines, les participants pourront reprendre une activité physique en douceur, se remettre en confiance à vélo et progresser jusqu'à une trentaine de kilomètres, le tout dans un cadre sécurisé et bien accompagné. C'est aussi l'occasion de redécouvrir notre commune tout en partageant un bon moment.

Deux groupes seront proposés : un groupe débutant et un groupe confirmé, afin que chacun puisse avancer à son rythme. Les vélos électriques sont acceptés, à condition de respecter la cadence du groupe. La participation s'élève à 40€ pour l'ensemble des 12 se-

maines. Les inscriptions s'effectuent en ligne via le site de la Ville de Genappe (www.genappe.be): *Je Pédale Pour Ma Forme Inscription*. Celle-ci sera effective après réception du paiement. Certaines mutuelles peuvent intervenir partiellement dans les frais d'inscription.

Infos et contacts :

Rendez-vous le jeudi 16 avril 2026 à 18h30 sur le RAVeL, rue de la Station
Équipement requis : vélo en ordre, lampe, casque, tenue et chaussures de sport, un gilet fluorescent sera fourni aux participants
Justine Servais :
justine.servais@genappe.be
067/79.42.39.

UN NOUVEL AVENIR POUR LE 14, RUE DE BRUXELLES

PATRIMOINE

Le maintien du bâtiment situé au 14, rue de Bruxelles a fait couler beaucoup d'encre et alimenté beaucoup de conversations. Il faut dire que l'enjeu est de taille : le bâtiment situé au 14, rue de Bruxelles a d'abord été la maison privée. Rachetée par la Ville de Genappe en 1980, le bâtiment a longtemps abrité le Centre culturel.

Après le départ du Centre culturel un peu plus haut dans la rue, le bâtiment à abrité le projet « Vit'rin » et donné l'occasion à des artisans et artistes d'exercer leur activité dans des conditions financières avantageuses. Certains de ces artisans ou commerçants ont maintenant trouvé un lieu pérenne au centre-ville. La Ville a été contrainte de mettre fin à ce projet étant donné que le bâtiment se dégradait et ne permettait plus d'accueillir du public dans le respect des normes de sécurité.

Abattre ou conserver ce bâtiment ?

La démolition du bâtiment a été discutée en Collège communal lors de la législature précédente. Elle aurait permis l'élargissement et la sécurisation de l'accès à la Plaine communale. C'est un objectif louable quand on considère le développement que va connaître la Plaine vu la construction du club de tennis et de paddel. Plusieurs citoyens ont exprimé le souhait de ne pas démolir le bâtiment qui, sans être classé, présente des atouts patrimoniaux et est en tout cas le témoin d'une architecture classique de nos villes d'autrefois. Le Collège a finalement décidé de conserver le bâtiment, suivi en cela par le Conseil communal. La question se posait alors de rénover ou de vendre ce bâtiment. Très vite le Collège a fait le choix de vendre ce bâtiment pour des questions essentiellement fonctionnelles et financières. Le secteur culturel est bien représenté à Genappe grâce au Centre culturel (dont la rénovation a coûté plus d'un million d'euros apportés par le budget communal donc le citoyen genappien et

la Fédération Wallonie Bruxelles) et au Monty. Ces deux lieux permettent de programmer de nombreuses activités culturelles pour tous. La rénovation du 14, rue de Bruxelles aurait sans aucun doute dépassé également le million d'euros mais cette fois sans aucun subside puisque sans affectation précision aujourd'hui. C'est un coût que la Ville ne peut pas assumer et ne veut pas faire porter par les citoyens de Genappe. Le Collège et le Conseil ont donc décidé de vendre le bâtiment. Vendre ne veut pas dire qu'on abandonne le bâtiment. La vente est conditionnée à la rénovation et à la présentation d'un projet qualitatif dont vous tiendrons informés.

La sécurité de l'accès à la Plaine n'est pas pour autant abandonnée. D'autres moyens seront mis en oeuvre pour l'améliorer : une étude sur la mobilité dans le centre-ville et un projet subsidié par la Région Wallonne verront le jour dans un moyen terme pour améliorer la circulation dans la Plaine.

SOIRÉE DES MÉRITES SPORTIFS

37ÈME PALMARÈS



Avec plus de 600 personnes réunies, des numéros de très grande qualité et la présentation des parcours sportifs 2025, la soirée de remise des Mérites sportifs a offert un moment tout simplement inoubliable. Elle s'impose, sans conteste, comme l'un des événements incontournables de notre belle Ville.

Placée sous le signe du sport, du spectacle et de la convivialité, la soirée a mêlé rires, performances acrobatiques et rythmes déjantés, pour le plus grand plaisir du public. Outre les sportifs nominés et récompensés, l'assistance a pu applaudir des prestations artistiques aussi variées qu'époustouflantes. Le Club de Danse Arabesque de Genappe a ouvert la soirée en donnant le ton avec une prestation hip-hop aux influences jamaïcaines, pleine d'énergie et de dynamisme.

Le groupe Rhythmic Dance Visé a ensuite séduit par une démonstration de gymnastique rythmique synchronisée, alliant souplesse, précision et grâce. Porté par son imagination débordante et une mise en scène soignée, Antoine Jehanne a brillamment mêlé humour et poésie à travers ses shows de basket artistique. L'agence Kikagency a, quant à elle, émerveillé le public avec des acrobaties impressionnantes de pole-dance, conjuguant force et élégance. Enfin, Takapa a transporté l'assemblée dans un véritable ballet aérien, tel une flamme dansant dans le vent, en proposant deux numéros aériens exceptionnels, où se sont har-

monieusement mêlées grâce et puissance.

La soirée était animée avec talent par Bastien Libotte et ponctuée par les intermèdes musicaux du chanteur COLI, dont la présence a largement contribué à l'ambiance chaleureuse et festive de l'événement. Une soirée mémorable, célébrant le sport, le talent et le partage.

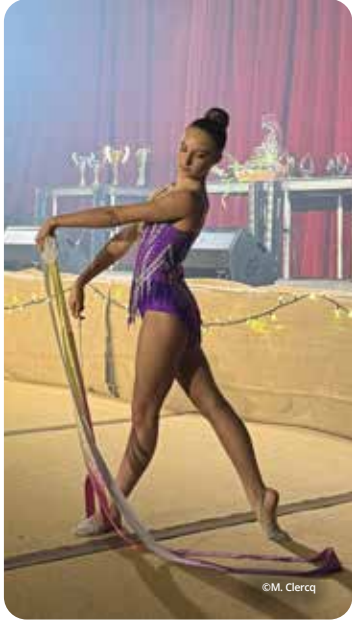
Les grands vainqueurs de l'année 2025 sont :
Merites individuels :
Or : Christophe Premont (Trail)
Argent : Félix Vercouter (Hyrox)
Bronze : François Dermine (Naginata)

Merites collectifs :
Or : Genappe-Baisy Pelote (Equipe Nat. I)
Argent: Basket Club Genappe Lothier (Equipe Monstars)
Bronze : FC Genappe - Football (Provincial 3)



Les prix speciaux :
Prix du Bourgmestre : CTT Fonteny-Genappe (le club)
Prix de l'Echevin des sports : Kévin Brasseur (Balle pelote)

Prix de la féminine de l'année : Ysaline Godsiabo (Twirling bâton)
Prix du Jury : Les Balteurs de Bousval (Equipe A)
Prix de la Presse : Robin Foret (Volley-ball)
Prix de l'Espoir : Lola Leroy (Twirling bâton) – Manon Hume (Football) – Edouard Godfroid (Karting) – Twirling Club du Lothier bâton (Duo Serena et Elizabeth) – FC Genappe (U11)
Prix de l'Effort : Ronald Lambeau (Aïkido) – Nelson Beghein (Aïkido) – Benjamin Riquet (Course à pied – trail et route) – Alexis Valentin (VTT) – Twirling Club du Lothier – bâton (Equipe)
Prix de la Reconnaissance de la Ville : Jean-Pierre Hermand (Cyclo Fonteny Genappe), Benoît Denuit (Genappe à Porto) Vinciane Tilman et Alain Segers (FC Genappe) Guy Rousseaux (Pétanque) Frédérique Taquin (Football) Philippe Simon, à titre posthume (Rallye – 2CV)



AGENDA MARS/AVR.

THÉÂTRE WALLON

14 mars à 19h30
15 mars à 15h
Èle mézo d'èle disbrouye
[Voir article page 8](#)

NUITS D'ENCRE

Du 14 mars au 15 avril
Bibliothèque, Espace 2000
[Voir article page 13](#)

THÉÂTRE WALLON

20 et 21 mars à 19h30
22 mars à 15h
Èle mézo d'èle disbrouye
[Voir article page 8](#)

CARNAVAL

28 et 31 mars
Programme des festivités
[Voir article page 12](#)

JEUDI PANTOUFLES

19 mars de 17h à 18h45
Psycho-généalogie, dans le cadre des Nuits d'encre
Bibliothèque
[Voir article page 13](#)

STAND-UP

26 mars à 20h
Chez Sage
[Voir article page 4](#)

PEINTURE

Du 6 au 17 avril
Vernissage le 3 avril de 18h30 à 21h
Expo de Jean Claude Paquet à l'hôtel de Ville
[Voir article page 13](#)

DRAMACT'IO

10 et 11 avril à 20h30
12 avril à 15h
Au Monty
Tout le païser est pour nous !
[Voir article page 7](#)

PREMIER JOB

15 avril de 12h à 18h
[Voir article page 5](#)

CONFÉRENCE

20 mars à 19h30
Electricité : nouveaux tarifs et compteur communicant
[Voir article page 13](#)

ON SE BOUGE ?

Du 26 au 29 mars
Grand nettoyage avec Be WaPP
[Voir article page 9](#)

SLAM DU 38

17 avril à 17h30 et 20h00
[Voir article page 5](#)

BINGO TÉLÉVIE

19 avril
À la Maison Galilée - Plaine Communale 2
Bingo Spaghetti du Télévie Genappe
Manger ou jouer, chaque geste peut compter !
11h30 : Pâtes bolo / végété + dessert : 18€ adulte / 12€ enfant -12ans
15h : Bingo - 2€/grille
Réserver et payer avant = un apéro offert
Info et réservation : 0492/44.98.29
Compte bancaire Télévie Genappe BE89 0019 6716 8585

JEUDI PANTOUFLES

16 avril de 17h à 18h45
Sacréés végétales
Bibliothèque

CONFÉRENCE

21 avril à 19h30
Stress : et si vous repreniez le contrôle ?
[Voir article page 14](#)

JEUDI PANTOUFLES

28 mai de 17h à 18h45
So HumAnimal
Bibliothèque

JEUDI PANTOUFLES

25 juin de 17h à 18h45
So HumAnimal
Bibliothèque

Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe
Tél. : 067/79.46.46

E-mail: assur@assurancesgilson.be
www.assurancesgilson.be
N° FSMA 14169 A

